

Problématiques de départ

- Quelle place peut/doit-on donner aux habitant.e.s, aux citoyen.ne.s, aux usagers des services publics, aux patient.e.s des hôpitaux, etc., pour participer à la création collective de projets et de solutions ? De quelle manière la dimension collective, dans les préoccupations sociales peut-elle être un levier de la transformation sociale ?

Nous constatons aujourd'hui que l'individualisation des parcours et la responsabilisation des personnes sur leurs situations deviennent la norme dans l'intervention et l'action sociale. Il nous apparaît pourtant que la dimension collective est un levier pour favoriser la transformation sociale, afin que les publics les plus en situation de fragilité ne soient plus considérés comme les réceptacles des politiques publiques et des sommes de difficultés qu'il faut corriger mais bien des acteurs. Comment réintroduire l'idée que toutes les citoyen.ne.s sont des sujets de droits et non des « assisté.e.s » du système?

- Comment réussir à porter un regard différent sur les personnes, qui prene en compte certes leurs difficultés, mais qui mettent aussi en lumière leurs potentialités et leurs compétences ? Au-delà de l'affirmation, comment mettons-nous en acte notre ambition, afin de construire une dimension européenne porteuse de progrès social, où chacun.e est acteur, actrice impliquée?

Les conséquences de choix politiques (chômage, maladie, enfermement, etc.) fragilisent les personnes qui deviennent comme réduites à cette seule situation. Par ailleurs, la question de la protection des travailleurs et travailleuses (connaissance des droits) et des filets de protection sociale se trouvent être mis à mal. Cette situation implique sans aucun doute de repenser le modèle socio-économique qui prene en compte les potentialités de chacun.e et non pas uniquement les besoins identifiés par la société.

Éléments d'analyse suite aux Rencontres Européennes

La participation : un enjeu de partage/redistribution du pouvoir ?

La participation revêt trois dimensions fondamentales et concomitantes de prise de pouvoir :

- sur soi dans une perspective de résistance aux assignations,
- sur son environnement, son milieu de vie pour avoir prise sur le monde, son quotidien,
- sur la cité pour construire une gouvernance partagée.

Le pouvoir d'agir individuel qui doit découler des systèmes de participation s'inscrit intrinsèquement dans une dimension collective à visée de transformation sociale.

La conséquence de la mise en place de réels processus de participation pour les citoyen.ne.s est le partage du pouvoir de décision, et donc de la capacité à agir sur le monde.

La participation n'est pas envisagée sous l'angle de la responsabilité individuelle qui renvoie à une conception méritocratique culpabilisante.

En effet, bien que les politiques sociales comportent bien souvent un volet « participatif », l'appel à participation réside souvent pour l'essentiel dans l'idée de mettre les bénéficiaires d'un dispositif social dans un rôle dans la résolution du problème et refuser une posture contemplative et/ou passive.

Nous avons à faire là à un glissement sémantique, un détournement flagrant du concept de participation tel que décrit plus avant. La participation (citoyenne et donc politique) ne peut se contenter de rester dans le champ pragmatique (sortir de la condition qui appelle le dispositif social) et de la « responsabilisation individuelle » qui prône la prise en charge par l'individu lui-même de sa situation (au moins d'une part de celle-ci). Cette approche court même le risque de voir les bénéficiaires s'enfermer dans leur problématique alors que le dispositif social mis en œuvre devrait leur permettre d'en sortir.

Il s'agit aussi d'un des effets de la Gouvernance actuelle des politiques publiques qui segmente les publics et les problématiques, tente d'apporter des solutions uniformisées à des problèmes complexes et multiformes et opère l'évaluation des dispositifs à l'aune de résultats quantitatifs nécessairement parcellaires et peu nuancés.

Ainsi, la participation réelle des citoyen.ne.s, des habitant.e.s, des jeunes et des bénéficiaires de l'action sociale bouleverse l'ordre établi et interroge les institutions. L'espace de la participation ouvre la parole et offre la possibilité du dissensus, du désaccord et de la remise en cause du pouvoir.

Conséquemment, la participation (la vraie) fait peur aux élu.e.s car elle est associée à une forme de contestation du pouvoir politique issu des urnes.

Or, le conflit est une des bases de la démocratie. Il permet de débattre, d'élaborer pour ensuite délibérer.

Pour les professionnel-le-s, la participation peut être envisagée comme une perte de reconnaissance de leurs compétences spécifiques et donc de leur légitimité tirée de leur statut. La notion de professionnalisme renvoie à un savoir considéré comme légitime, une expertise pour prendre des décisions à la place des personnes. Ce n'est pas ce modèle que nous souhaitons valoriser.

Agir dans des réseaux comme espaces de soutien et de solidarité

La participation revendiquée dans les ateliers et les tables rondes des Rencontres européennes du social mise sur les potentialités des personnes, quelles que soient ces compétences, aptitudes ou capacités. Ce faisant, elle se fonde sur la croyance¹ des capacités d'invention et de progrès des personnes tel que l'avait d'ailleurs formulé Gisèle de Failly dans l'un des principes des CEMÉA : *Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités*. Un regard résolument humaniste sur les individus, considérés comme tous et toutes capables et non réduits à une somme de difficultés, carences ou handicaps diagnostiqués.

Les personnes précarisées ont tendance à s'isoler, s'écartant de réseaux qui pourraient les soutenir, les aider. Proposer d'agir, ensemble, c'est l'occasion d'accéder à ce type de réseaux, c'est permettre de se sentir exister à nouveau, en redonnant confiance par le fait de (re)valoriser ses aptitudes parfois effacées, enfouies, anesthésiées, oubliées.

Permettre aux personnes d'agir, dans une matérialité qui dépasse le mandat social ou l'aide sollicitée, permet d'exister au-delà du statut assigné (bénéficiaire de l'aide sociale par exemple) et de ne pas enfermer les personnes dans cette seule identité. Cet « agir » permet d'être dans d'autres places, de vivre des occasions inédites de valoriser ses compétences. Il s'agit donc, pour les institutions du social de s'autoriser ces espaces de liberté : agir comme moyen de sortir de sa situation, de s'émanciper (plutôt que d'être dans l'analyse des raisons et motifs qui ont conduit à la situation de difficulté sociale).

La participation en lien avec les processus de conscientisation

Ce processus de conscientisation permet aux personnes de déconstruire la domination intégrée et de tenir une posture critique de nos propres aliénations et le fait d'en véhiculer également.

L'analyse par les personnes (professionnel-le-s, bénéficiaires, militant.e.s) de leurs propres vécus, de leurs trajectoires collectives est indispensable dans le champ du travail social.

La narration d'histoires individuelles permet d'écrire une histoire commune, de la confronter aux récits « officiels » et de s'inscrire dans des luttes collectives.

Les processus de conscientisation permettent de renforcer le capital social d'une personne, d'un groupe marginalisé afin de renverser les hiérarchies économiques, culturelles et sociales à l'œuvre. Il permet de pouvoir se construire des armes, autorise les personnes à agir à partir de ce qu'elles sont, leur permet de se construire une autre place dans la société.

1 Croyance qui, pour l'Éducation Nouvelle, est largement étayée par l'expérience.

Les processus d'émancipation individuelle sont indissociables d'une analyse des structures d'oppression et de domination d'un point de vue sociétal, interpersonnel et groupal. L'incorporation des rapports de domination est le résultat d'un processus social qu'il est essentiel de déconstruire, d'analyser, de penser pour pouvoir agir.

La participation permet aux personnes de trouver leur place en ayant le choix : conserver, mettre à distance ou transformer la réalité. Nous devons faire œuvre collective, croiser les personnes, les savoirs. La relation nous relie, nous permet de nous lier à nous-même et à l'autre. Le regard sur soi dans le travail social est essentiel pour se développer, se former, se construire ses propres savoirs dans une perspective de construction d'un sujet social.

Nous devons faire œuvre collective en nous appuyant sur une valorisation du savoir de l'autre et de la prise en compte de son savoir dans une logique d'échanges et d'apprentissage mutuel. La transformation de la personne passe par le groupe et la société afin de se construire des cultures collectives.

Sortir les publics en difficulté de leur « assignation à résidence »

Les personnes bénéficiaires des politiques sociales ne peuvent être considérées exclusivement par le prisme du handicap (social, culturel, économique...), mais bien comme personnes globales, disposant de potentialités qui, outre la ressource qu'elles constituent, peuvent également être un vecteur de rencontres et d'intégration sociale.

Soutenir les rencontres improbables, par le métissage des approches et des registres d'intervention. Dans cette perspective, la transversalité des acteurs du social constituerait une plus-value indéniable pour démultiplier les possibles, soutenir les chemins de traverse.

Les exemples de combinatoires cités à l'occasion des Rencontres touchent aux ateliers socio-linguistiques, aux échanges de savoirs et de savoir-faire (créations artistiques, ateliers en tous genres [culinaire, horticole, de réparation...]).

Par exemple, la dynamique de « croisement des savoirs » proposée par ATD Quart monde crée les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes en situation de pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ou encore, les Rencontres Vidéo en Santé Mentale présentent des films réalisés par et avec des personnes engagées dans un parcours de santé mentale. Le personnel soignant, comme les personnes soignées y agissent dans d'autres fonctions que celles de l'institution « psy » (réalisation, scénario, prise de vue ou de son...).

Ces dispositifs permettent d'appeler chez chacun-e des aptitudes diverses au service d'une action commune, d'un « agir » au sein d'une collectivité. Sans toucher directement au mandat social, il n'en demeure pas moins que cette démarche agit sur les personnes sur des plans variés (confiance en soi, mises en relations, rencontres et découvertes...).

Comme illustré par ces 2 exemples, la détermination d'un cadre doit permettre non pas la « réparation immédiate » mais doit être propice à des émergences, des transformations, des actions collectives.

Être exigeant vis-à-vis des publics : une considération humanisante

Malgré des situations particulièrement rudes pour les publics dans un contexte dit « de crise » qui deviendrait structurelle (inégalités, précarités économique, sociale, psychologique, la peur du déclassement, les transformations de la famille, les exclusions), il a lieu de continuer à être exigeant vis-à-vis des publics. Il ne s'agit pas de poser des conditions absurdes, des épreuves inatteignables, mais bien d'appeler les personnes à des réponses de qualité pour elles, des démarches dignes d'intérêt pour elles. Ce degré d'exigence pour les personnes elles-mêmes impose aux intervenant.e.s une posture à l'égard des bénéficiaires qui appelle une réciprocité qui leur permette d'agir. Cette exigence, c'est poser un cadre pour mettre en œuvre des compétences, valoriser des aptitudes, quelles qu'elles soient. C'est une manière de conférer une place active, potentiellement emprise de désir, aux publics. Et outre l'action qui en découle -et donc les

opportunités inhérentes à la vie-, cette option permet de donner de la valeur aux personnes, pour elles-mêmes d'abord, mais aussi face aux autres et à la société.

Ainsi, Il est capital de partir de son expérience pour analyser sa position par rapport au monde, pour dégager des pistes de travail individuelles et collectives. Ceci est une matière incarnée pour créer du savoir, de la conscience collective à partir des histoires de vie. Nous devons revendiquer des espaces de formation pouvant être des lieux d'expression, d'élaboration du vécu des personnes, de cheminement autour des trajectoires individuelles conscientisées sous le prisme des rapports de domination genrés, classés et racisés.

initiatives/pratiques pour soutenir positionnement :

ATD

L'intervention a porté sur la démarche du croisement des savoirs. Cette méthode permet aux personnes en grandes difficultés sociales, économiques et culturelles d'être des partenaires à part entière du processus démocratique en apportant leur savoir et leur réflexion dans les grands enjeux de la société : lutte contre la pauvreté, développement durable, vivre ensemble...

Le « Croisement des savoirs » est une dynamique permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ces différents savoirs produisent une connaissance et des méthodes d'actions plus complètes et inclusives. Le Croisement des savoirs, mis en œuvre dans de nombreux pays, s'inscrit dans des domaines très divers : santé, travail social, éducation, sciences humaines et sociales, etc...

Équipes populaires

A travers quelques exemples concrets d'expériences menées par des citoyens au sein de notre mouvement (journée sans crédit, ateliers conso, créations d'histoires digitales, notamment), l'enjeu était d'illustrer la manière de susciter des mobilisations citoyennes. Cela implique de travailler avec les citoyens, les usagers, d'inciter les habitants à être acteurs de leurs droits et de la transformation sociale.

Toutes ces actions produisent des effets différents en nature et en dimension (changements de législations, espaces de libération de parole, déculpabilisation, revendications...). Elles contribuent dans tous les cas à développer des droits culturels : ceux d'être producteur de paroles, d'idées et d'être acteur du devenir collectif.

Les habitants parlent aux habitants

Les habitant-e-s parlent aux habitant-e-s est une association qui permet aux personnes vivant dans le même quartier de s'approprier une citoyenneté, et d'agir concrètement sur leur environnement social, culturel et politique. Les décisions se prennent collectivement de façon collégiale.

Les buts ont été de partager l'expérience collective de ce quartier ou les habitants se sont pris en main ; mais aussi d'avoir un échange pour développer de nouvelles perspectives

Monnaies citoyennes

Depuis ses dix années d'existence, notre association AGIR pour le VIVANT (loi 1901) contribue à initier une évolution qui réponde aux besoins de tous les êtres humains dans un rapport harmonieux avec leur éco-système. Cela se fait au moyen de l'émission et gestion de la "Monnaie locale complémentaire citoyenne Abeille", à travers l'organisation de conférences, colloques, manifestations, expositions et création de divers supports de communication.

Bref historique du lancement de l'Abeille", première monnaie locale du 21^e siècle en France, puis mise en parallèle des objectifs poursuivis de développement local en circuit-court des productions et compétences du territoire dans une démarche d'éducation populaire et de réappropriation de la monnaie.

